

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 6 juin 2006 à 19 h 55 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Claude Boutin	Madame Brunelle Lafrenière
Madame France Désaulniers	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Duchesne	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Steve Martin
Monsieur Denis Émond	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Réjean Gélinas	Madame Diane Samson
Madame Johanne Harvey	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Réal Julien	

Madame la commissaire Nicole Bourassa est arrivée à 21 h 55.

Monsieur Denis Boulianne ainsi que mesdames France Désaulniers et Diane Samson ont quitté à 21 h 55. Madame Brunelle Lafrenière a quitté à 23 h 10.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc. Monsieur Daniel Bussière, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

L'absence de public à cette séance est constatée.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

---

Président(e)

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 380 0606 :** Madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0606-01 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 4.3 Plan d'affectation de la catégorie des emplois d'administrateurs.
- 4.4 Réaffectation d'un cadre d'établissement.
- 4.5 Comité de sélection pour des postes de directions d'établissement.

QUE, par ailleurs, soit effectuée une inversion afin que l'article 4.1 soit considéré après l'article 4.2.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 381 0606 :** Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 23 mai 2006 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0606-02, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

En étant aux sujets présentés par la Direction générale, monsieur Claude Leclerc fait part de la recommandation du comité de sélection pour le poste de direction au Carrefour Formation Mauricie. Il est alors donné suite à cette recommandation et une résolution d'engagement est adoptée en ce sens.

Engagement de  
Christian Amyot  
au poste de  
directeur du  
Carrefour  
Formation  
Mauricie

**RÉSOLUTION 382 0606 :** CONSIDÉRANT, par suite de la nomination de monsieur Denis Lampron au poste de directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, qu'un poste de direction est devenu vacant au Carrefour formation Mauricie;

CONSIDÉRANT, par suite de l'affichage de ce poste, que le comité de sélection formé pour le comblement dudit poste a soumis une recommandation;

EN CONSÉQUENCE et en tenant compte de la recommandation du comité de sélection, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que monsieur Christian Amyot soit engagé au poste régulier à temps complet de directeur au Carrefour formation Mauricie à compter du 12 juin 2006;

\_\_\_\_\_  
Président(e)



Réaffectation d'un cadre d'établissement

**RÉSOLUTION 385 0606 :**

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 408 0605, qu'une entente avec l'Association Mauricienne des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement (A.M.D.E.) a été conclue concernant la période de probation de monsieur Robert Adam au poste de directeur d'école primaire;

CONSIDÉRANT que des discussions ont eu lieu entre la direction d'établissement concernée et le directeur général de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT, eu égard au terme de la probation applicable, que le directeur général a soumis une recommandation suite à son évaluation;

EN CONSÉQUENCE, et en tenant compte de la recommandation du directeur général, monsieur le commissaire Steve Martin PROPOSE que ne soit pas reconnu un statut d'emploi régulier de directeur d'école primaire à monsieur Robert Adam, et ce, au terme de sa période de probation;

QUE, par suite, et en conformité avec la Politique de gestion du personnel cadre des écoles et des centres, que monsieur Robert Adam soit retourné et réaffecté à son ancien poste, en l'occurrence celui de directeur adjoint d'école primaire, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006;

QUE soient par ailleurs appliqués à monsieur Robert Adam les droits prévus à la politique précitée.

Adopté unanimement

Compte tenu de la vacance à des postes de directions ou de directions adjointes d'établissement, il est procédé à la formation d'un comité de sélection.

Comité de sélection pour comblement de postes de directions et de directions adjointes d'établissement

**RÉSOLUTION 386 0606 :**

CONSIDÉRANT, suite au processus d'affectation du personnel de directions d'établissement pour l'année scolaire 2006-2007, que des postes de directions ou de directions adjointes d'établissement sont vacants ;

CONSIDÉRANT, aux fins de comblement de ces postes, qu'il y a lieu de procéder à la formation d'un comité de sélection ayant pour mandat de soumettre une recommandation au conseil des commissaires ;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que soit formé pour les fins précitées, un comité de sélection composé des personnes suivantes :

- ✓ Nicole Bourassa, commissaire;
- ✓ Sylvie Dupont-Simard, commissaire;
- ✓ Johanne Harvey, commissaire;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

- ✓ Réal Julien, commissaire;
- ✓ Martin Lafrenière, commissaire;
- ✓ Claude Leclerc, directeur général;
- ✓ Daniel Bussière, directeur général adjoint;
- ✓ Maryse Demers, directrice des Services éducatifs (jeunes).

Adopté unanimement

Consécutivement, et en référence aux sujets présentés par les commissaires, des résolutions de félicitations sont adoptées.

Félicitations

**RÉSOLUTION 387 0606 :**      CONSIDÉRANT qu'à l'occasion de la remise de ses Prix d'excellence 2005-2006 la Fédération des commissions scolaires du Québec a décerné une mention d'honneur dans la catégorie Innovation pédagogique à la Commission scolaire de l'Énergie pour le projet *Implantation de l'efficacité énergétique* de l'école Saint-Joseph à Shawinigan;

CONSIDÉRANT que ce projet a été sélectionné parmi une cinquantaine de projets soumis au jury;

CONSIDÉRANT, plus particulièrement, que le projet *Implantation de l'efficacité énergétique* s'adressait à des élèves dysphasiques de niveau primaire;

CONSIDÉRANT que ce projet a impliqué la visite d'une véritable centrale hydroélectrique, la construction par les élèves, avec l'aide d'un chercheur, de leur propre centrale hydroélectrique à partir de matériaux recyclés, la formulation de recommandations d'améliorations permettant à la commission scolaire d'obtenir une consommation énergétique plus efficace et finalement la sensibilisation des élèves afin de modifier leurs comportements et permettre de réduire leur consommation énergétique;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves et à l'ensemble des intervenants ayant contribué à la réalisation du projet *Implantation de l'efficacité énergétique* et particulièrement aux personnes suivantes :

- ✓ Solange Veillette, enseignante;
- ✓ Louise Lafontaine, technicienne en éducation spécialisée;
- ✓ Luc Rhéaume, orthopédagogue;
- ✓ Camille Lemire, chercheur au laboratoire des technologies de l'énergie d'Hydro-Québec;
- ✓ Nathalie Godcher, directrice de l'école Saint-Joseph.

Adopté unanimement

---

Président(e)

Félicitations

**RÉSOLUTION 388 0606 :**      CONSIDÉRANT que deux élèves, de l'école Saint-Sauveur de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, se sont illustrés lors du gala d'excellence 2005-2006 de l'Association régionale du sport étudiant de la Mauricie (A.R.S.É.M.);

CONSIDÉRANT, particulièrement, que Maxime Plante a été honoré à trois reprises à savoir:

- ✓ Prix coup de cœur régional primaire;
- ✓ Élève masculin de 6<sup>e</sup> année ayant le mieux concilié sport et études;
- ✓ Éthique sportive par excellence, secteur primaire;

CONSIDÉRANT, également, que Mélie-Jade Lynch-Bérard fut lauréate à titre d'élève féminin de 6<sup>e</sup> année ayant le mieux concilié sport et études;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que des félicitations soient adressées à Maxime Plante et Mélie-Jade Lynch-Bérard, de l'école Saint-Sauveur, lauréats du sport scolaire régional.

Adopté unanimement

Relativement aux sujets des Services éducatifs (jeunes), le directeur général adjoint, monsieur Daniel Bussière, présente, en l'absence de madame Maryse Demers directrice de ces services, un projet de transfert d'élèves. Après avoir eu les explications requises, il est procédé à l'adoption de ce projet.

Transferts d'élèves  
au primaire 2006-  
2007

**RÉSOLUTION 389 0606 :**      Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit adopté le projet de transferts d'élèves, dans le cadre de l'organisation scolaire 2006-2007, en fonction de la clientèle scolaire au 2 juin 2006, tel que décrit au document 0606-05.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées et en référence aux sujets présentés par les Services de l'enseignement des adultes et de la formation professionnelle, monsieur Denis Lampron fournit aux commissaires une information quant à un accord de principe pour l'obtention par la commission scolaire d'un financement d'Immigration et communauté culturelle pour la dispense de cours de français aux nouveaux arrivants.

Monsieur Lampron soumet après cela, pour autorisation, des ententes avec les Centre local d'emploi de La Tuque et de Shawinigan concernant la formation générale des adultes. Les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

---

Président(e)

Entente de services  
avec Emploi-  
Québec

**RÉSOLUTION 390 0606 :**

CONSIDÉRANT que des clients d'Emploi-Québec ont besoin de compléter leur formation académique;

CONSIDÉRANT que le Centre local d'emploi de La Tuque recourt pour ses clients aux services de l'École forestière de La Tuque et ceux du Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que le directeur général soit autorisé à signer l'entente de services (#132338-0) proposée par le Centre local d'Emploi de La Tuque concernant la formation générale des adultes pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Entente de services  
avec Emploi-  
Québec

**RÉSOLUTION 391 0606 :**

CONSIDÉRANT que des clients d'Emploi-Québec ont besoin de compléter leur formation académique;

CONSIDÉRANT que le Centre local d'emploi de Shawinigan recourt pour ses clients aux services du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice et ceux du Service aux entreprises de la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le directeur général soit autorisé à signer l'entente de services (#131745-0) proposée par le Centre local d'Emploi de Shawinigan concernant la formation générale des adultes pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par le Secrétariat général et Communications. S'ensuivent des échanges concernant le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires ainsi que des comités de travail. Il est après cela procédé à l'adoption de ces calendriers.

Calendrier des  
séances ordinaires  
du conseil des  
commissaires  
2006-2007

**RÉSOLUTION 392 0606 :**

CONSIDÉRANT, en référence au Règlement relatif à la fixation du jour, de l'heure et du lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, que les séances ordinaires du conseil des commissaires se tiennent à 19 h 30, au centre administratif de la commission scolaire, et ce, aux dates déterminées à chaque année scolaire par résolution du conseil des commissaires;

Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2006-2007, décrit au document 0606-06.

Adopté unanimement

---

Président(e)

---

Secrétaire

Calendrier des comités de travail du conseil des commissaires 2006-2007

**RÉSOLUTION 393 0606 :** Madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soit adopté le calendrier des comités de travail du conseil des commissaires pour l'année scolaire 2006-2007, décrit au document 0606-07.

Adopté unanimement

Présentation est après faite des sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Monsieur Bertrand Rodrigue fournit alors les renseignements requis sur chacun des dossiers. Parmi ceux-ci, il est convenu de discuter, au huis-clos prévu au présent ordre du jour, de deux de ces dossiers, l'un concernant un engagement et l'autre une entente concernant un membre du personnel. Les résolutions ci-après décrites sont ensuite successivement adoptées.

Abolition d'un poste

**RÉSOLUTION 394 0606 :** CONSIDÉRANT que monsieur Pierre Lafrenière, concierge à l'école Saint-Sauveur, a présenté une lettre à l'effet qu'il prendra sa retraite à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel pour les postes de concierge pour l'année scolaire 2006-2007;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE l'abolition d'un poste de concierge à l'école Saint-Sauveur, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Adopté unanimement

Engagements

**RÉSOLUTION 395 0606 :** CONSIDÉRANT en référence aux besoins en personnel professionnel, que deux postes réguliers temps plein de conseillers pédagogiques sont à combler suite à des départs;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE que monsieur Danny R. Grenier et monsieur Jean-Maurice Mercier soient engagés à un poste régulier temps plein comme conseillers pédagogiques aux Services de l'enseignement aux jeunes ;

QUE la date d'entrée en fonction de monsieur Danny R. Grenier et monsieur Jean-Maurice Mercier soit le 23 août 2006.

Adopté unanimement

Démissions

**RÉSOLUTION 396 0606 :** CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur démission;

\_\_\_\_\_  
Président(e)



EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Sylvie Savary, orthophoniste à l'école Laflèche à Shawinigan, secteur Grand-Mère, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Marie-Hélène Brunelle Lévesque, enseignante à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Adopté unanimement

Démissions pour  
fins de retraite

**RÉSOLUTION 397 0606 :**  
démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit acceptée la démission des personnes suivantes :

- ✓ Nicole Picard, enseignante à l'école Marie-Médiatrice à La Tuque, laquelle est effective le 15 mars 2006;
- ✓ Claude Martin, enseignant à l'école Saint-Sauveur à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective le 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Lisette Paquin, enseignante à l'école La Providence à Saint-Tite, laquelle est effective le 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Louise Lapointe, enseignante à l'école Saint-André à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective le 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Pierre Lafrenière, concierge à l'école Saint-Sauveur à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, laquelle est effective le 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Pierre-Julien Beaulieu, technicien en travaux pratiques à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, laquelle est effective le 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Louise Labranche, psychologue au secteur Bas Saint-Maurice, laquelle est effective le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Adopté unanimement

Congés  
sabbatiques à  
traitement différé

**RÉSOLUTION 398 0606 :**

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

---

Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- ✓ Linda Boudreault Denis, secrétaire d'école à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, congé d'une demi-année soit du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 31 décembre 2009, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Annick Pesant, technicienne en éducation spécialisée à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, congé d'une demi-année soit du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 30 juin 2009, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 23 août 2006;
- ✓ Renée Pelletier-Champagne, préposée aux élèves handicapés à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, congé d'une demi-année soit du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 31 décembre 2009, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006;
- ✓ Pierrette Couture-Filion, agente de bureau classe 1 à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, congé d'une demi-année soit du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 30 juin 2007, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Adopté unanimement

Ententes

**RÉSOLUTION 399 0606 :**

CONSIDÉRANT que des ententes de principe sont intervenues avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.) et la S.S.Q. Société d'assurance-vie concernant deux membres du personnel;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que ces ententes soient ratifiées par les parties;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit autorisée la conclusion des ententes précitées avec le Syndicat de l'enseignement de la Mauricie (S.E.M.) et la S.S.Q. Société d'assurance-vie ;

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer les ententes pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Modification du plan d'effectif en services directs aux élèves 2006-2007

**RÉSOLUTION 400 0606 :**

Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que soit déposé le projet de modification du plan d'effectifs en services directs aux élèves de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année scolaire 2006-2007, décrit au document 0606-08.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources matérielles, de l'informatique et du transport scolaire. Monsieur Jean-Guy Trépanier soumet alors des recommandations pour la vente d'une école ainsi que pour la cession d'une partie de terrain. Après avoir reçu les renseignements requis sur ces deux recommandations, il est donné suite à celles-ci.

Vente de l'école  
Saint-Jean-Bosco à  
La Bostonnais

**RÉSOLUTION 401 0606 :**      CONSIDÉRANT que depuis le 30 juin 2003, l'école Saint-Jean Bosco est excédentaire et qu'au cours des cinq prochaines années, cette bâtisse ne sera plus nécessaire pour l'enseignement;

CONSIDÉRANT que l'aliénation de cette école permettra à la commission scolaire d'économiser sur les coûts d'entretien;

CONSIDÉRANT, conformément au Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble, qu'une commission scolaire qui désire aliéner un immeuble dont la valeur marchande excède 100 000 \$ doit obtenir l'autorisation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT la demande la Municipalité de La Bostonnais de se porter acquéreur de cet immeuble pour la somme nominale de 1,00 \$ afin d'y aménager ses locaux administratifs et de développer des services communautaires à la population;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accepte l'offre de la Municipalité de La Bostonnais d'acquérir l'école Saint-Jean Bosco pour la somme nominale de 1,00 \$;

QUE la Commission scolaire de l'Énergie demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport l'autorisation d'aliéner l'école Saint-Bosco située au 15, rue de l'Église, La Bostonnais;

QUE la Municipalité de La Bostonnais assume tous les frais inhérents à la conclusion de cette transaction;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie tous les documents relatifs au transfert de propriété, et ce, conditionnellement à l'autorisation ministérielle.

Adopté unanimement

Municipalisation  
de la rue Desbiens  
à La Tuque

**RÉSOLUTION 402 0606 :**      CONSIDÉRANT que depuis 1989, un terrain appartenant à la commission scolaire et désigné comme étant un prolongement de la rue Desbiens est utilisé par la Ville de La Tuque pour donner un accès au centre de ski municipal;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

CONSIDÉRANT que la commission scolaire assume les frais d'éclairage de cette rue;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de régulariser cette situation;

CONSIDÉRANT la demande d'acquisition faite par la Ville de La Tuque pour la somme nominale de 1,00 \$;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie cède pour la somme nominale de 1,00 \$ à la Ville de La Tuque une parcelle de terrain étant un prolongement de la rue Desbiens donnant accès au centre de ski municipal;

QUE la Ville de La Tuque assume tous les frais inhérents à la conclusion de cette transaction;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer tous les documents relatifs au transfert de propriété, pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 1<sup>er</sup> juin 2006. La résolution ci-après décrite est adoptée.

Félicitations

**RÉSOLUTION 403 0606 :** CONSIDÉRANT, qu'à chaque année les écoles du Québec sont invitées à participer à l'activité pédagogique « Parlement écolier »;

CONSIDÉRANT que le Parlement écolier est une activité qui s'adresse aux élèves de 6<sup>e</sup> année du primaire et qui se veut une simulation des travaux de l'Assemblée nationale;

CONSIDÉRANT que cette activité permet à des « députés-écoliers » de siéger à l'Assemblée nationale et d'initier les élèves au travail législatif du député par la simulation et le jeu de rôle, tout en sensibilisant les élèves au processus démocratique;

CONSIDÉRANT qu'une élève de l'école Dominique-Savio de Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, soit Andréanne Angel a participé le 12 mai dernier au 10<sup>e</sup> Parlement écolier à Québec;

---

Président(e)

CONSIDÉRANT qu'Andréanne Angel, seule élève de la Commission scolaire de l'Énergie, a représenté avec brio son école et la commission scolaire en siégeant lors d'une commission parlementaire et en donnant son opinion lors de la 2<sup>e</sup> lecture en chambre;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des félicitations soient adressées à Andréanne Angel pour sa participation à titre de député-écolière au parlement écolier à Québec;

QUE des remerciements soient également adressés à monsieur Gaétan Proulx pour son implication et son dévouement ayant permis la réalisation de cette belle activité pédagogique.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, soit à 21 h 30, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

**RÉSOLUTION 404 0606** : Madame la commissaire France Désaulniers PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 21 h 55, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et, en conformité avec l'ordre du jour, à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 405 0606** : Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

**RÉSOLUTION 406 0606** : Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 20, il est procédé à la réouverture au public de la séance et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 407 0606** : Madame la commissaire Sylvie Duchesne PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

\_\_\_\_\_  
Président(e)

Entente

**RÉSOLUTION 408 0606 :**      CONSIDÉRANT qu'une entente de principe est intervenue entre la Commission scolaire de l'Énergie et le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie C.S.Q. (S.E.S.M.) concernant un membre du personnel;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que cette entente soit ratifiée par les parties;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit acceptée l'entente précitée avec le Syndicat des employés de soutien de la Mauricie C.S.Q. (S.E.S.M.);

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer l'entente pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Engagement

**RÉSOLUTION 409 0606 :**      CONSIDÉRANT les besoins en personnel professionnel ;

EN CONSÉQUENCE madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que madame Valérie Trépanier soit engagée à un poste régulier temps plein à 35 heures/semaine comme orthophoniste aux Services éducatifs (jeunes);

QUE la date d'entrée en fonction de madame Valérie Trépanier soit le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Adopté unanimement

À 23 h 25, il est procédé à la clôture de la séance.

Clôture de la séance

**RÉSOLUTION 410 0606 :**      Madame la commissaire Nicole Thiffault-Marchand PROPOSE que soit déclarée close la présente du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire